

**MAIRIE du 4<sup>ème</sup> arrondissement**

**Procès-verbal in extenso du Conseil d'Arrondissement  
du Jeudi 23 juillet 2020 – 18H30  
Salle du Conseil**

**• Monsieur le Maire**

« Bonsoir Messieurs, dames, bienvenue au conseil d'arrondissement du 4<sup>ème</sup>,  
Le jeudi 23 juillet 2020 à 18h30, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'arrondissement, dûment convoqués le 17 juillet 2020 en séance publique par Monsieur le Maire du 4<sup>ème</sup> arrondissement, se sont réuni.e.s dans la salle du Conseil.

Nous allons procéder à la désignation d'un.e secrétaire. Je vous propose la candidature de Monsieur Samuel MECKLENBURG. Je sou mets cette proposition au vote.

- Qui est contre ?
- Qui s'abstient ?
- Qui est pour ? Tout le monde donc.

Pour notre séance de ce jour, c'est donc Monsieur MECKLENBURG qui assurera les fonctions de secrétaire et qui va procéder à l'appel nominal des élu.e.s. »

**• Monsieur Samuel MECKLENBURG**

« Bonjour,

- Laura ARNOD,
- Matthieu ARRONDEAU,
- Nadège BORRON,
- Marie-Agnès CABOT,
- Alexandre CHEVALIER,
- Aline GUITARD,
- David KIMELFELD (excusé, pouvoir donné à Mme PALOMINO)
- Samuel MECKLENBURG,
- Sylvie PALOMINO,
- Yannick PAPAIX,
- Anne PELLET,
- Loïc RIGAUD (excusé, pouvoir donné à Mme BORRON)
- Elodie TRIAS,
- Chloé VIDAL (excusée, pouvoir donné à Mme TRIAS)
- Rémi ZINCK,

Merci. »

**• Monsieur le Maire – Rémi ZINCK**

« Je passe la parole à Elodie TRIAS, première adjointe pour cette première délibération qui concerne l'approbation du compte administratif 2019. Particularité : moi-même en tant que Maire et David KIMELFELD, s'il avait été là, ne peuvent assister au débat ni prendre part au vote donc nous devons sortir de la salle.

## **Délibération 4-20-004 – Rapporteur Elodie TRIAS**

**Objet : Approbation du compte administratif 2019.**

### **• Madame Elodie TRIAS, 1<sup>ère</sup> adjointe,**

« En tant que première adjointe, je vais remplacer le Maire pendant la présentation du compte administratif et au titre de ma délégation finances, je présenterai la délibération du compte administratif de l'année 2019.

Le compte administratif c'est une photographie de l'année précédente, donc il s'agit de comparer les prévisions du budget à ce qui a été réalisé.

Ce compte administratif porte sur l'exécution d'un budget qui avait été voté sous la précédente mandature, c'est-à-dire, que la majorité actuelle n'était pas ordonnatrice de ce budget.

Donc nous allons examiner de plus près, dans un premier temps à la page 8, vous trouverez la présentation globale du budget, avec le total des recettes qui ont été affectées par la ville de Lyon, donc à la Mairie du 4<sup>ème</sup> arrondissement, soit un total de 629 040, 41 euros.

Sur cette même page, vous trouverez également, les dépenses réalisées en 2019, soit 579 188, 77 euros au total, qui comprend les dépenses réalisées, pour un montant de 531 605, 20 euros, les rattachements 3 889, 34 euros et les restes à réaliser 43 694, 23 euros. Ces rattachements et ces restes à réaliser, sont des dépenses qui ont été engagées durant l'année 2019 mais qui ont été facturées l'année suivante. Pour la sincérité budgétaire, ces dépenses comme elles ont été engagées en 2019, elles sont rattachées à l'exercice 2019.

Une fois qu'on a pris les dépenses réalisées plus les dépenses qu'on a engagé, il reste donc un excédent net de 49 851, 64 euros, sur lequel je reviendrai car il fait l'objet de la délibération suivante.

Pour plus de détails, vous avez page 13, la section de fonctionnement qui reprend l'ensemble des dépenses par nature de dépenses.

C'est là qu'on peut voir les évolutions. Les dépenses d'électricité et de gaz pour l'ensemble des équipements transférés de l'arrondissement sont en augmentation entre 2018 et 2019, plus de 20 000 euros.

On note également une augmentation, de la consommation sur le poste Mairie et notamment les frais d'affranchissement (52 971 euros en 2019 contre 32 000 euros les années précédentes) à la suite d'un changement de mode de paiement, les frais d'affranchissement sont désormais payés au mensuel alors qu'auparavant au semestre, et également au rattrapage du retard de l'état civil qui a généré des envois postaux importants.

J'en ai fini pour la présentation du compte administratif. Y a-t-il des interventions ?

Donc je mets le dossier aux voix

- Qui est pour ? 15
- Qui est contre ?
- Qui s'abstient ?

Le dossier est adopté. »

### **• Monsieur le Maire**

« Je reprends la parole, vous avez été très rapide.

### **La délibération 4-20-005 – Rapporteur Elodie TRIAS**

**Objet : Répartition de l'excédent de fonctionnement**

#### **• Elodie TRIAS – 1ère adjointe**

« Monsieur le Maire, cher.e.s collègues,

L'objet de cette délibération concerne la répartition de l'excédent à la suite de la clôture du compte administratif 2019, soit un montant de 49 851, 64 euros.

La ventilation a été proposée par la mandature précédente mais n'avait pas pu être soumise au vote.

Si on résume, il s'agit de ventiler :

- 15 000 euros pour les achats de matériels en investissement
- 22 851, 64 euros pour les équipements transférés
- 10 000 euros pour l'animation locale

Ce qui correspond à un total de 49 851,64 euros.

Je vous remercie. »

#### **• Monsieur le Maire**

« Je mets le rapport aux voix,

- Qui est favorable à son adoption ? 15
- Qui est contre ?
- Qui s'abstient ?

Donc le rapport est adopté à l'unanimité.

Je vous remercie.

### **Délibération 4-20-06 – Rapporteur Elodie TRIAS**

**Objet : délégation d'attributions accordée par le Conseil municipal aux Conseils d'arrondissement en matière de procédure adaptée.**

#### **• Elodie Trias**

« Ce rapport est présenté dans tous les arrondissements, dans le cadre de la loi PML, donc cette délibération donne délégation au Conseil d'arrondissement de préparer, passer, exécuter et régler les marchés sans formalités préalables en raison de leur faible montant.

En clair, conformément à la réglementation relative aux marchés publics et au guide de la commande publique de la ville de Lyon, les arrondissements doivent être en capacité de pouvoir passer des marchés directement et de passer des commandes.

Je parle sous couvert de la directrice générale adjointe mais la marie du 4<sup>ème</sup> n'a pas recours à cette possibilité et s'appuie principalement sur les marchés ouverts par la ville de Lyon sur les différentes prestations, mais nous avons cet outil à disposition.

Je mets le rapport aux voix.

- Qui est favorable à son adoption ? 15
- Qui est contre ?
- Qui s'abstient ?

C'est donc adopté à l'unanimité.

Je vous remercie.

**Questions diverses :**

• **Monsieur le Maire**

Est-ce qu'il y a des remarques ou des questions diverses parmi les conseiller.e.s ?

Si personne ne souhaite prendre la parole, l'ordre du jour étant épuisé, je lève la séance.

Et vous souhaite une belle soirée.

Et merci à Mesdames et Messieurs les membres du public. »